

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE  
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs  
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉCISIONS**

**Année 2024**

**Décision du 19 juillet 2024**

<b>07.2024-34</b>	<b><u>CULTURE</u></b> <b><u>OBJET</u> : Contrat de mise à disposition de matériel auprès de la Cie La Tribouille</b>
-------------------	---

**VU** l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

**VU** la séance du Conseil communautaire en date du 21 mai 2024 approuvant les tarifs actualisés des spectacles de Clisson Sèvre et Maine Agglo pour la saison 2024-2025,

**Considérant** que la saison culturelle 2024-2025 de Clisson Sèvre et Maine Agglo a été validée en Commission Tourisme-Culture du 13 mars 2024 ainsi que les spectacles qui auront lieu « hors-les-murs »,

**Considérant** que pour l'accueil des spectacles hors-les-murs, il convient de louer du matériel auprès de sociétés ou associations,

**Considérant** que pour l'exploitation du spectacle « L'île sans nom » par la compagnie L'instant Dissonant le samedi 14 septembre 2024 à 19h, dans les marais de Goulaine à Haute-Goulaine, il convient d'emprunter 3 modules de gradins pouvant accueillir 100 personnes,

**Considérant** le projet de contrat, ci-annexé,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

**D É C I D E**

**ARTICLE 1** : De signer le contrat de mise à disposition par la Cie La Tribouille à Clisson Sèvre et Maine Agglo de 3 modules de gradins pour le spectacle « L'île sans nom » le samedi 14 septembre 2024 à Haute-Goulaine pour un montant de 850€ nets de taxes.

**ARTICLE 2** : que les modalités juridiques et financières sont définies dans le contrat.

**DIT** qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**DIT** que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »

# CONTRAT DE MISE A DISPOSITION DE MATÉRIEL

Envoyé en préfecture le 25/07/2024

Reçu en préfecture le 25/07/2024

Publié le 25/07/2024

ID : 044-200067635-20240725-07202434-AR



ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

## Cie La Tribouille

Domiciliée 23 BD de Chantenay – Bloc13, 44100 Nantes

SIRET : 32557872200044 APE : 9001Z

Tél. : 07 69 37 21 29

Représentée par **Violaine MAZERY**, en sa qualité de Présidente

Propriétaire du matériel d'une part,

ET

## CA Clisson Sèvre Maine & Goulaine

Domicilié à 13 rue des Ajoncs – 44190 Clisson

SIRET : 200 067 635 00132 APE : 8411Z

Tél. : 02 40 80 25 56

Représenté par **Jean-Guy CORNU**, en sa qualité de Président de Clisson Sèvre Maine Agglo

Emprunteur du matériel, d'autre part

IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

### Article 1 – Objet

Le propriétaire s'engage à mettre à disposition de l'emprunteur les matériels suivants :

3 modules du gradin représentant environ 100 places, dans le cadre de l'ouverture de la **saison culturelle** avec la représentation du spectacle : « **L'Île sans nom** » de la Cie L'instant dissonant à **La Maison Bleue à Haute Goulaine (44)** le samedi 14 septembre 2024 à 19h00

### Article 2 – Période

Du vendredi 13/09 au samedi 14/09/24 : Chargement du matériel le 12/09 à St Colomban (44). Transport et déchargement à Haute Goulaine, La Maison Bleue le 13/09 et montage vers 10h00. Démontage/chargement le samedi 14/09 après le spectacle vers 23h00. Puis retour du matériel à St Colomban. Une ou deux personnes pourront être sollicitées par le propriétaire pour aider à décharger et recharger le gradin (Dominique Durand, régisseur du Quatrain, sera présent au montage et au démontage / T-06 10 82 65 23).

### Article 4 - Assurance

L'emprunteur atteste disposer **d'une assurance responsabilité civile** le garantissant contre tout accident ou incident survenant à l'encontre du matériel mis à sa disposition et contre les recours des voisins ou des tiers. Il s'engage notamment à garantir contre tous les risques, le public accueilli sur les gradins pendant toute la période de mise à disposition (jour de l'évènement, le 14/09/24). Il devra fournir au propriétaire, l'attestation d'assurance mentionnant l'évènement, le lieu, la période et la nature des risques couverts (public) 15 jours avant la manifestation.

### Article 5 – Tarif et paiement

L'emprunteur s'engage à verser au propriétaire, sur présentation de facture, la somme de **850€** (huit cent cinquante euros nets de taxes), payable à l'issue de la prestation, par virement bancaire sur le portail Chorus pro (RIB joint en annexe du présent contrat)

Envoyé en préfecture le 25/07/2024

Reçu en préfecture le 25/07/2024

Publié le 25/07/2024

ID : 044-200067635-20240725-07202434-AR



## **Article 6 – Respect des règles de sécurité**

L'emprunteur s'engage à respecter l'ensemble des conditions de sécurité liées à la bonne utilisation du matériel et à se conformer aux indications qui lui seront données par le propriétaire. Une attestation de « bon montage » sera rédigée et signée par le technicien professionnel responsable du montage et du démontage du gradin, un exemplaire sera remis à l'emprunteur.

Fait à Nantes, le 11/07/2024

En deux exemplaires originaux

Pour L'emprunteur  
Le Président de Clisson Sèvre Maine Agglo

Jean-Guy CORNU

Pour Le propriétaire

Violaine MAZERY  
Présidente, Cie La Tribouille

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mazery'.

**LA TRIBOUILLE**  
Compagnie de théâtre  
23, Bd de Chantenay - 44100 Nantes  
SIRET : 32557872200044 / APE : 9001Z

Envoyé en préfecture le 25/07/2024

Reçu en préfecture le 25/07/2024

Publié le 25/07/2024

ID : 044-200067635-20240725-07202434-AR



ANNEXE – RIB CIE LA TRIBOUILLE

					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation
30047	14010	00020958501	53	EUR	CIC NANTES CHANTENAY
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	3004	7140	1000	0209	5850 153
BIC (Bank Identifier Code)					
CMCIFRPP					
<b>Domiciliation</b>			<b>Titulaire du compte (Account Owner)</b>		
CIC NANTES CHANTENAY			ASS COMPAGNIE DE LA TRIBOUILLE		
1 RUE DE LA CONSTITUTION			BLOC 13		
44100 NANTES			23 BOULEVARD DE CHANTENAY		
☎33228030860			44100 NANTES		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

## ATTESTATION DE BON MONTAGE

### PARTIE RESERVÉE AU RESPONSABLE DU MONTAGE

Date du montage : / \_ 1 \_ / 3 \_ // \_ 0 \_ / 9 \_ // 2 \_ / 0 \_ / 2 \_ / 4 \_ / à / 1 \_ / 0 \_ / H / \_ / \_ / \_ /

Lieu d'implantation : **Maison Bleue, 136 route du Pont de l'Ouen, 44115 Haute Goulaine**

Manifestation : **Saison culturelle de CA Clisson Sèvre Maine & Goulaine, avec le spectacle « L'île sans nom » de la Cie L'instant dissonant**

Durée d'implantation : **2 jours**

### GRADINS

	PROPRIETAIRE DU GRADIN	ORGANISATEUR	RESPONSABLE DU MONTAGE
Nom ou raison sociale	Cie La Tribouille	Service culturel du CA Clisson Sèvre Maine & Goulaine	Pierre ROBA
Adresse	23 Bd de Chantenay – Bloc13 44100 Nantes	13 rue des Ajoncs – 44190 Clisson	

Cette mission de montage m'a été confiée par : Service culturel de CA CSM&G - qualité : Emprunteur du gradin, producteur et organisateur de l'évènement

- Le matériel est en bon état et n'a subi aucune modification depuis les derniers contrôles, et l'ensemble du matériel utilisé pour la manifestation précitée (gradin) a été monté selon les plans de montage joints au registre de sécurité, et conformément aux règles de l'art.

Nom et prénom en lettres capitales : **PIERRE ROBA**

Signature du responsable du montage